

Compte rendu

Table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle dans le parc du Mont-Bellevue

Mercredi 9 décembre 2020 de 19 h à 21 h

Rencontre # 10

Lieu : Plateforme Microsoft Teams

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

Sont présents :

Membres de l'Alliance :

Martin Gagnon, Association citoyenne des espaces verts de Sherbrooke (ACEVS)

Ryan Litowski, Collège du Mont-Sainte-Anne

Véronique Turcotte, École secondaire Le Triolet

Luc Dugal, Dalbix

Noémi Charron, Carbure Aventure

Anne Roisin, Club de trail Le Coureur

Catherine Gagnon, École primaire Notre-Dame-du-Rosaire

Suzie O'Bomsawin, Bureau de Ndakina

Claude Gingras, Usager

Marie-Pierre Morel, Usagère

Experts :

Nadia Fredette, Les Sentiers de l'Estrie

Paul Matte, Sentiers Sherbrooke

Représentants du Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) :

Arnold Ross, président

Nathalie Roy, directrice générale

Mélanie Drouin, adjointe administrative

Paul Otis-Bouchart d'Orval, stagiaire en environnement

Représentants des propriétaires

Véronique Bisailon, Université de Sherbrooke

Patrice Cordeau, Université de Sherbrooke

Johann Dumont-Baron, Ville de Sherbrooke

Nathalie Bourgeois, Ville de Sherbrooke

Absents :

Élizabeth Bélanger, résidente du secteur Lalement

Éric Cormier, Usager

1. Accueil et rappel de l'objectif de la rencontre

M. Arnold Ross souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle l'objectif de la rencontre qui est de présenter la proposition de plan d'action 2021-2023 pour les volets information, sensibilisation et éducation du projet de réserve naturelle, ainsi que recueillir les commentaires et suggestions sur celui-ci.

On réalise à ce moment qu'il y a eu une erreur dans l'envoi des documents préparatifs à la rencontre. Les membres ne les ont pas reçus (ODJ, PV de la dernière rencontre et sommaire exécutif du plan d'action 2021-2023). Mme Mélanie Drouin présente ses excuses pour cette erreur et les fera parvenir aux membres après la rencontre.

2. Validation du compte rendu de la rencontre du 16 juin 2020

Le compte rendu a été envoyé aux membres il y a plusieurs semaines et aucun commentaire n'a été retourné. Toutefois, étant donné, que les membres ne l'ont pas reçu avec l'invitation à la rencontre # 10, il sera retourné par courriel et les membres auront une semaine pour envoyer des commentaires, au besoin. Sinon, il sera considéré comme validé et sera mis en ligne.

3. Suivi de la dernière rencontre/Tableau de bord

À la rencontre # 8, il avait été suggéré de favoriser l'implication de bénévoles dans le projet de la réserve. Le déploiement d'un programme d'intendance environnemental impliquant des bénévoles sera déployé dès l'hiver 2023 selon le plan d'action qui sera présenté plus tard dans la rencontre actuelle plutôt qu'en hiver 2021 tel que mentionné à la dernière rencontre.

À la rencontre # 8, il avait aussi été demandé quelles actions allaient cibler spécifiquement les récidivistes du code de conduite du parc. Mme Nathalie Bourgeois apporte des précisions obtenues de la part du service juridique de la Ville de Sherbrooke. Actuellement, le règlement municipal ne permet pas de donner des contraventions aux individus ne respectant pas le code de conduite. Il serait toutefois possible de le faire en modifiant le règlement. Par contre, il y a une analyse coût/bénéfice à faire sur la question. Est-il préférable de donner des constats d'infraction ou de plutôt miser sur l'information, la sensibilisation et l'éducation dans le but de favoriser un changement de comportement? Il serait pertinent de se questionner là-dessus éventuellement.

Néanmoins, les agents de sensibilisation rapportent que certains individus sont plutôt insensibles aux avertissements verbaux. Des avis de courtoisie touchant différents éléments du code de conduite ont donc été conçus. Ils n'ont pas été utilisés pour l'instant, mais sont un outil de sensibilisation de plus. Aussi, puisque certaines réglementations provinciales et fédérales s'appliquent aussi pour le cas des espèces à statut particulier, une vérification sera faite aussi à ce niveau-là, auprès des cliniques juridiques de l'Université de Sherbrooke.

Aussi, le comité de direction de l'Université de Sherbrooke ressent moins l'urgence d'ajouter de la signalisation concernant les sanctions possibles en cas de dommages à la propriété. Il a été rassuré par le démantèlement de structure dangereuse sur les terrains de l'Université, mais également par les travaux ayant eu cours dans le secteur du mont J.-S.-Bourque pendant l'été 2020. De la signalisation pourrait éventuellement apparaître, mais plutôt en lien avec le développement des secteurs alternatifs de vélo de montagne.

Au cours des deux dernières rencontres, plusieurs commentaires ont été recueillis par rapport aux outils de communication pour mieux faire connaître le projet de la réserve naturelle et les avancées de la table de travail. Les membres pourront constater que dans le plan d'action 2021-2023 qui sera présenté en deuxième partie de rencontre, il est prévu de revoir le plan de communication dès l'hiver 2021. Également, une [infolettre sur le](#)

[parc du Mont-Bellevue](#) et contenant toujours un volet spécifique au projet de réserve naturelle est désormais publié à intervalle régulier, et ce, depuis le début de novembre.

Mme Nathalie Bourgeois donne plus de précision à une question posée à la rencontre # 9 par rapport aux recommandations récoltées par les patrouilleurs de l'été 2020 auprès des usagers du parc. Elle explique que le service des parcs et espaces verts va faire une analyse des recommandations au retour des Fêtes. Elle a aussi fait la vérification auprès de la division des bâtiments du Service de l'entretien et de la voirie de la Ville de Sherbrooke et l'aménagement d'un bâtiment de service au stationnement Dunant, qui est une demande récurrente des usagers, demanderait des investissements d'au minimum 400 000 \$. De plus, les études faites sur ce site démontrent une problématique au niveau des raccordements sanitaires qui seraient complexes et coûteux. Dans les grandes orientations de ce service de la Ville, la priorité est mise sur la réfection et l'entretien des bâtiments existants plutôt que sur la construction de nouveaux bâtiments. Par exemple, le chalet Antonio-Pinard fait partie des bâtiments qui ont besoin de rénovations.

Également par rapport à l'entretien du réseau de vélo de montagne pendant l'été 2020, Mme Bourgeois souligne qu'au moment où son équipe fait normalement la planification de l'entretien printanier, tout le Québec était sur pause en raison de la Covid-19 ce qui a mené à un entretien tardif pour l'été 2020. Cependant, le plan d'entretien printanier et estival est déjà attaché avec l'entrepreneur pour 2021.

4. Mises à jour

Des informations sont présentées aux membres afin qu'ils suivent l'évolution du projet de réserve naturelle.

a) Plan d'infrastructures

Mme Nathalie Bourgeois explique que les propriétaires ont reçu la proposition de tracés et l'estimation des coûts pour le réseau pédestre rustique dans le secteur du mont J.-S.-Bourque et le secteur des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. Une visite terrain en compagnie du groupe de travail pédestre (GTP) a eu lieu le 13 novembre 2020. Elle précise aussi l'ajout d'Anne Roisin, représentante du Club de trail Le Coureur et nouvelle membre de la table de travail de l'Alliance, au sein du GTP. Pour le vélo de montagne, les estimés budgétaires pour le sentier de liaison et les deux sites alternatifs ont été reçus également. Après le congé des Fêtes, il sera donc possible de travailler sur un montage financier global et de faire les représentations auprès des différentes instances visées. Un retour à la table de travail sur ces aspects est prévu pendant l'hiver 2021.

Pour ce qui a trait au plan d'infrastructure devant être déposé au ministère de l'Environnement et de la lutte contre changements climatiques (MELCC) pour obtenir la reconnaissance de réserve naturelle, d'autres travaux ont eu lieu cet automne. Entre autres, un état des lieux des sentiers informels dans le secteur du mont Bellevue a été fait. Aussi, l'inventaire des problématiques de signalisation s'est également poursuivi, ainsi que l'analyse de potentiels lieux de plantation d'arbres pour le printemps 2021.

b) Cheminement du dossier au MELCC

Mme Véronique Bisailon indique qu'il n'y a pas de nouvelles informations pour l'instant, mais qu'elle continue d'informer le Ministère de l'évolution du dossier de notre côté.

c) Programme de suivi de l'intégrité écologique (PSIÉ)

Mme Mélanie Drouin indique que pendant l'automne 2020, la prise de données pour quelques indicateurs s'est poursuivie ou a démarré en collaboration avec le stagiaire en environnement, les patrouilleuses et des membres de la communauté universitaire.

d) Patrouille de sensibilisation

Pendant l'automne 2020, le travail d'information, de sensibilisation et d'éducation s'est poursuivi auprès des usagers du parc du Mont-Bellevue, notamment par la tenue de kiosque d'information et d'une randonnée guidée. En ce qui concerne les communications sur le projet de la réserve naturelle, l'infolettre du parc du Mont-Bellevue et les médias sociaux ont été les principaux outils utilisés. Il y a également du travail qui a été fait pour préparer une enquête et une étude de marché auprès des groupes qui utilisent le parc afin de mieux connaître l'utilisation qu'ils en font et leur intérêt pour une éventuelle programmation en éducation à l'environnement. Tout comme pour l'été 2020, un [rapport sommaire sur les activités automnales](#) en lien avec le projet de réserve naturelle sera aussi déposé.

5. Présentation de la proposition de plan d'action 2021-2023 pour les volets d'information, de sensibilisation et d'éducation

Mme Mélanie Drouin explique que le RPMB a donné à un groupe d'étudiants finissants du baccalauréat en études de l'environnement, dans le cadre de leur projet intégrateur, un mandat qui consiste à rédiger un plan d'action sur trois ans, accompagné d'un échéancier et d'un budget, pour les volets suivants du projet de la réserve naturelle :

- Information, sensibilisation et éducation;
- Patrouille de sensibilisation;
- Communication et concertation.

Le fruit de leur travail est présenté aux membres de la table afin de leur donner l'opportunité de le commenter et de permettre aux étudiants d'y apporter des ajustements, le cas échéant. Mme Drouin indique que ce plan est une proposition de départ et qu'il devra être analysé aussi par le RPMB, notamment au niveau de la faisabilité de certains points (en fonction des capacités de l'organisation) et que des priorisations pourraient devoir être établies. Le professionnalisme du groupe est également souligné.

Étienne Morin, Ariane Desjardins, Jannick Grégoire et Marie-Kim Piché poursuivent ensuite avec la présentation du plan d'action qui fait aussi l'objet d'un [sommaire exécutif](#).

6. Discussion sur la proposition de plan d'action 2021-2023 pour les volets d'information, de sensibilisation et d'éducation

M. Arnold Ross anime ensuite la période de discussion à l'aide des trois questions suivantes :

- Selon vous, quels sont les éléments les plus intéressants de la proposition (à prioriser)?
- Selon vous, quels sont les éléments à améliorer dans la proposition?
- Selon vous, y a-t-il des éléments qui ont été oubliés dans la proposition?

Il est à noter que les membres soulignent qu'il est difficile pour eux de faire des commentaires à chaud sur la présentation, n'ayant pas reçu le sommaire exécutif à l'avance en raison de l'erreur mentionnée au point 1. Il est donc convenu que lorsqu'ils auront reçu le sommaire exécutif, ils pourront faire parvenir des commentaires par courriel dans les jours suivants la rencontre et que ceux-ci seront transmis au groupe d'étudiants. Il y aura également un retour lors de la prochaine rencontre.

Un membre demande de quelle façon le groupe s'y est pris pour récolter les données relatives au diagnostic. Il y a d'abord eu une revue de littérature à partir de nombreux documents fournis par le RPMB sur le projet de la réserve naturelle du parc du Mont-Bellevue. Il y a ensuite eu une revue stratégique en ligne et par entrevue

auprès d'organismes ayant une mission éducative et de surveillance en lien avec un lieu en conservation, ainsi que des organisations ayant une mission de concertation.

Un membre suggère ensuite que dans le volet de la programmation éducative, un lien soit fait avec les Premières Nations. Mme Suzie O'Bomsawin, représentante du bureau de Ndakina, confirme leur intérêt à collaborer. Il est aussi satisfait que des actions visent spécifiquement à favoriser la transmission de l'information à propos de la table de travail de l'Alliance auprès de la population de Sherbrooke. Également, il se questionne sur la façon dont il serait possible d'engager et de responsabiliser davantage les usagers du parc dans le contexte de la réserve naturelle. Les étudiants répondent que la recommandation de mettre en place un programme d'intendance environnementale (inspiré de l'organisme [Les amis de la montagne](#)) aura justement pour objectif que les citoyens contribuent directement à des actions environnementales dans le parc (ex. patrouille bénévole, plantation, enlèvement d'espèces exotiques envahissantes, science citoyenne, ambassadeurs). Finalement, il demande aux étudiants, si selon leur diagnostic de la table de travail de l'Alliance, ils avaient des recommandations à faire si un tel processus de concertation était à refaire dans un autre projet lié à la conservation des milieux naturels. Ceux-ci indiquent qu'il serait essentiel de mieux structurer les efforts de communication pour faire connaître plus largement le travail de concertation.

Un membre recommande d'entrer en contact avec le Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke pour voir s'il serait possible d'établir un partenariat avec eux pour recourir à des gens spécialisés pour l'animation de la programmation éducative. Une approche avait déjà été faite avec eux avant le contexte de la pandémie pour la base de plein air André-Nadeau et ils avaient de l'intérêt. Le concept pourrait aussi être étendu à plusieurs milieux naturels de la Ville de Sherbrooke.

Il est aussi suggéré de faire le même genre de lien, mais avec les organismes culturels de la région. Il serait alors possible d'intégrer une dimension culturelle et artistique dans la programmation éducative.

L'ACEVS souligne qu'ils ont élaboré une programmation éducative pour 2021 en lien avec le Musée d'Histoire de Sherbrooke qui pourrait servir d'inspiration. Les informations sur la programmation seront transmises aux membres lorsqu'elles seront disponibles.

Un membre demande des éclaircissements puisqu'il y a une confusion entre ce qui a été présenté par rapport à l'autofinancement de la programmation éducative dans le contexte de la réserve naturelle et une possible tarification pour d'autres activités au parc. Il est spécifié que dans le contexte de la présentation, il était seulement question que la programmation éducative en lien avec le projet de la réserve naturelle s'autofinance en tarifant les groupes qui souhaiteraient participer à un atelier.

Il est aussi suggéré d'évaluer s'il serait possible de mieux partager les informations par rapport à l'utilisation des différents plateaux et secteurs du parc par les groupes. L'objectif serait qu'il y ait un meilleur partage de l'espace et d'éviter des situations où il y a un très fort achalandage dans un même secteur. Mme Nathalie Bourgeois répond que la Ville de Sherbrooke a une centrale de réservation et que le mécanisme est utilisé pour le sport et pour les activités des écoles (ex. réservation d'une patinoire). Il serait possible d'en promouvoir l'usage pour les plateaux du parc du Mont-Bellevue. C'est également un outil important pour la division des parcs et espaces verts lorsqu'ils préparent leur calendrier pour les opérations d'entretien. Cela permet d'éviter de faire des travaux en présence d'un groupe. De plus, Mme Nathalie Roy ajoute qu'en ayant une meilleure connaissance de qui se trouve dans le parc, il est aussi plus facile de cibler des actions de sensibilisation (ex. accueil du groupe par un agent de sensibilisation et rappel du code de conduite). Le membre précise alors qu'il y faudrait mettre en place des outils de communication pour rappeler aux organisations de faire leurs réservations, ainsi que pour le partager du calendrier avec les utilisateurs. Les membres représentant les milieux scolaires sont interpellés à savoir s'il serait contraignant pour eux de devoir faire la réservation des

plateaux à l'avance pour leurs groupes. Ils mentionnent que ce serait possible de réserver pour toutes les sorties planifiées. En revanche, il arrive des moments où la décision de profiter du parc se prend à la dernière minute et il serait alors plus difficile de réserver.

Un membre souligne son intérêt pour la programmation éducative pour le milieu scolaire. Toutefois, il demande s'il serait possible qu'il y ait des lieux dédiés aux activités hors sentier (ex. construction de cabanes de branches ou de neige, jeux de cache-cache, raquette, etc.) malgré le contexte de réserve naturelle. Mme Mélanie Drouin explique qu'une réflexion sur la question sera à faire prochainement. Des zones désignées intensives du point de vue des usages pourraient être ciblées et il faudrait aussi évaluer les impacts des activités hors sentier en fonction de la saison. À l'inverse, il faut aussi statuer sur les zones où les usages pourraient être fortement restreints en fonction d'objectifs de conservation. Également, il faut possiblement prévoir différentes zones en fonction des différents points d'accès du parc. Mme Véronique Bisailon souligne aussi qu'il s'agira certainement d'un point qui devra faire l'objet d'une négociation avec le MELCC. Le cas du parc du Mont-Bellevue est particulier dans le sens où il est situé en plein cœur d'une ville et qu'il est abondamment fréquenté. À ce jour, il n'existe pas de cas de réserve naturelle comparable au Québec. Il y a aussi matière à réfléchir si d'autres milieux naturels de la Ville de Sherbrooke pouvaient aussi être utilisés à des fins récréatives pour réduire la pression sur le parc du Mont-Bellevue.

7. Évaluation de la rencontre

S'il doit y avoir d'autres présentations de ce genre à la table de travail, il est important de fournir les documents à l'avance. Aussi, un membre souligne que bien que des commentaires aient été demandés sur la présentation, il s'agissait plus d'une rencontre où il était question de l'avancement du projet et qu'il y avait moins de place à une réelle concertation et à des échanges entre les membres. Toutefois, Mme Véronique Bisailon répond que le fait que les rencontres aient lieu est très structurant pour les acteurs qui mettent en œuvre le projet de la réserve naturelle et que cela nous pousse à faire avancer le projet. Il faudrait réfléchir à des stratégies pour les prochaines rencontres pour dynamiser les échanges.

8. Mot de la fin et prochaines étapes

Mme Mélanie Drouin conclut en informant les membres que prochainement le rapport d'activités sur le projet de réserve naturelle pour l'automne 2020 sera déposé. Aussi, le plan d'action présenté lors de la rencontre sera peaufiné par les étudiants en fonction des commentaires reçus et mis en œuvre dès l'hiver 2021. La prochaine rencontre de la table de travail de l'Alliance, prévue en février, portera sur les prochaines étapes en lien avec le sentier de liaison, les sites alternatifs de vélo de montagne et le réseau pédestre rustique.

Un membre conclut en demandant s'il serait possible que la démarche de concertation soit reproduite pour obtenir une désignation de réserve naturelle pour un autre parc sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et ainsi réduire la pression sur le parc du Mont-Bellevue. Il nomme également une préoccupation de connectivité écologique, mais aussi de mobilité entre les différents milieux naturels. M. Patrice Cordeau souligne que l'Université de Sherbrooke avec l'Université Bishop's sont aussi propriétaires du parc écoforestier de Johnville et qu'ils se penchent sur des stratégies pour mieux le mettre en valeur. Mme Véronique Bisailon ajoute que la préoccupation plus globale sur les milieux naturels sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sherbrooke rejoint le [Plan Nature](#) qui en est aux étapes du portrait et du diagnostic en ce moment. Les informations sur ce processus, ainsi que sur les consultations publiques à venir seront transmises aux membres.

LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES SUIVIS

Les actions de suivi sous la responsabilité du RPMB :

- Transmettre le sommaire exécutif du plan d'action 2021-2023 aux membres et le compte rendu de la rencontre #9 qui n'ont pas été envoyés à l'avance.
- Faire valider le compte rendu de la rencontre #10 par les membres et le remettre aux propriétaires.
- Transmettre le rapport d'activités du projet de la réserve naturelle – Automne 2020 aux membres.
- Transmettre les informations sur la programmation de l'ACEVS avec le Musée d'Histoire de Sherbrooke aux membres
- Transmettre les informations sur le plan Nature et les consultations publiques en découlant aux membres.
- Mettre à jour le tableau de bord
- Mettre en ligne :
 - La présentation de la rencontre #9
 - Le compte rendu de la rencontre #9
 - Le rapport d'activités du projet de la réserve naturelle – Été 2020
- Planifier la prochaine rencontre de la table de travail de l'Alliance.